

N°1
MARS 2020

LA LETTRE D'INFO DU BASSIN

SOMMAIRE

CONTRATS TERRITORIAUX	• 2
LES CTMA	• 2
LE CONTRAT TERRITORIAL EAU	• 4

TRAVAUX SUR COURS D'EAU	• 6
BAUGÉ-EN-ANJOU	• 6
BAUGÉ-EN-ANJOU	• 7
ARRACHAGE DE LA JUSSIE	• 8

SUIVI DES COURS D'EAU	• 9
SUIVI DES NAPPES	• 9
SUIVI DE LA QUALITÉ	• 10



LES CTMA

2019

L'HEURE DU BILAN

Jusqu'en 2019, les programmes milieux aquatiques portés par le SMBAA faisaient l'objet de **4 contrats territoriaux différents** passés avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) en partenariat avec la Région Pays de la Loire (dans le cadre du CRBV), la Région Centre-Val de Loire et les Départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire.

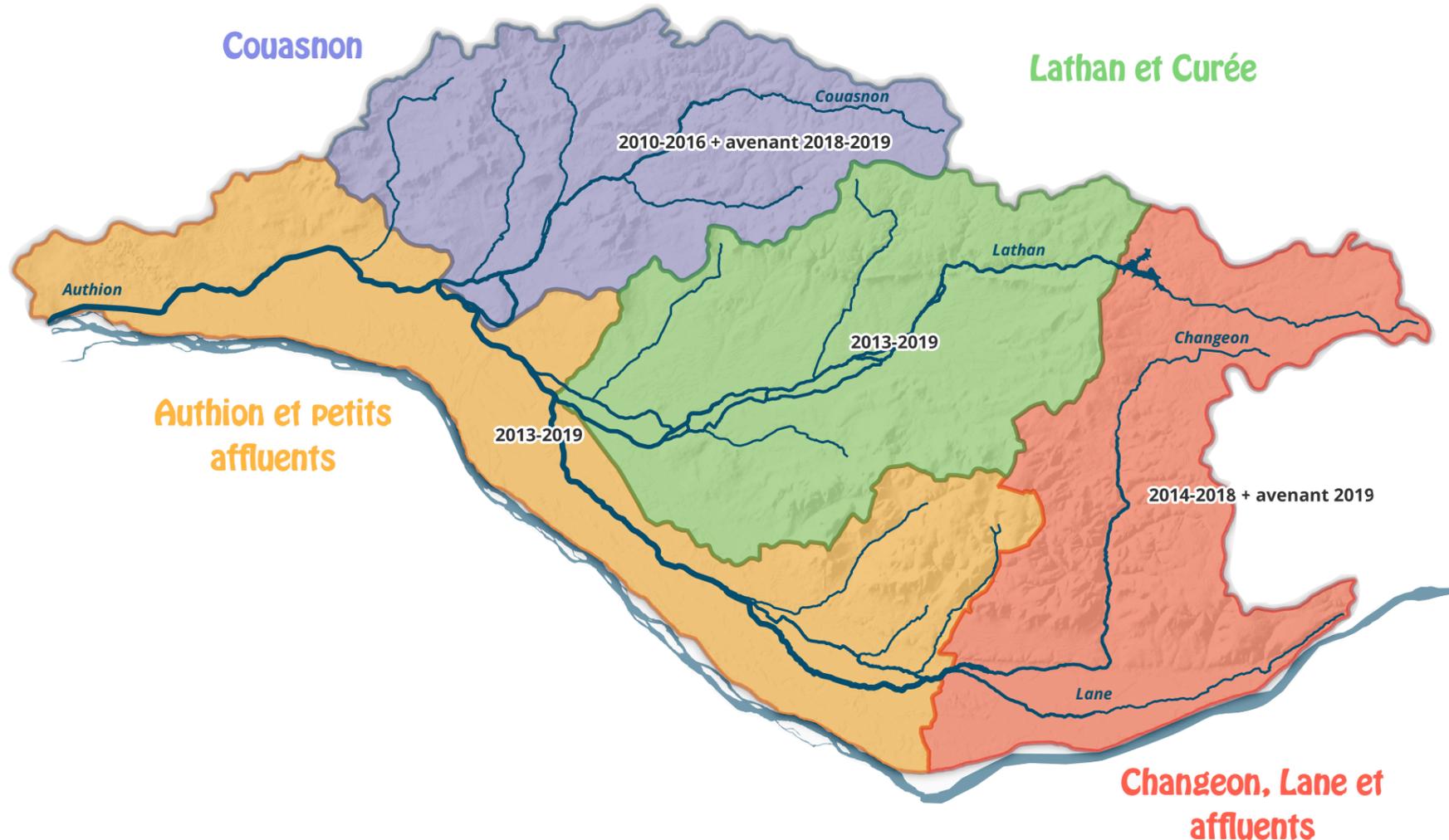
Ces quatre CTMA correspondent aux actions menées sur les quatre sous bassins versant de l'Authion :

- **Couasnon** : de juillet 2010 à juillet 2016 + avenant 2018-2019 (montant prévisionnel de 637 052€)
- **Changeon et Lane** : de juin 2014 à fin 2018 (montant prévisionnel de 596 996 €)
- **Authion et petits affluents** : depuis octobre 2013 à fin 2019
- **Lathan et Curée** : depuis octobre 2013 à fin 2019

Le montant prévisionnel de ces deux derniers contrats s'élève à 3 588 000 €.

Pour **évaluer l'action collective** mise en œuvre au titre de ces 4 contrats, le SMBAA, maître d'ouvrage, a lancé en 2019 leur bilan évaluatif. L'objectif est de dresser le bilan des actions réalisées et d'évaluer les résultats, aussi bien en termes de réalisations, d'impacts sur les milieux que sur les usages socio-économiques concernés, ainsi qu'en termes de dynamique territoriale.

L'étude bilan a été confiée aux bureaux d'études CEREG Ingénierie et Contrechamp.



LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE BILAN

Un bilan largement positif...

- Dynamique importante à l'échelle du bassin versant, tant en termes opérationnels que partenariaux
- Prise de conscience et mobilisation autour des milieux aquatiques, avec des évolutions positives notables mais disparates (Val d'Authion vs BV affluents)
- Poids de l'investissement d'élus et d'animateurs aux rôles moteurs reconnus
- Évolutions statutaires et structurelles majeures pour l'avenir
- Absence d'atteinte de tous les objectifs, explicable par des raisons contextuelles ou sociopolitiques

... à considérer comme une phase déterminante de structuration progressive de l'action de bassin

Des points à améliorer dans un nouveau contexte d'intervention ...

- Maintien d'une proximité suffisante avec les acteurs et les territoires concernés, pour rapprocher les instances décisionnelles des acteurs du territoire
- Articulation du futur contrat multithématique (quantité / qualité / milieux aquatiques) avec le SAGE Authion
- Communication à développer en faveur d'une vision globale du bassin versant

... nécessitant une période de « calme » au niveau des cadres institutionnels, permettant un investissement sur une politique d'intervention coordonnée.

UN PROGRAMME D'ACTION GLOBAL ET INCLUSIF

CONTENU DU PROGRAMME D'ACTION

En parallèle du bilan évaluatif des CTMA, la cellule d'animation et la CLE du SAGE du bassin de l'Authion, en partenariat étroit avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, a élaboré un programme d'actions pour une gestion qualitative et quantitative sur le territoire. Afin d'atteindre les objectifs du SAGE Authion et de la directive-cadre européenne, la programmation du CT Eau du bassin de l'Authion s'articule autour de 4 thématiques :

- Les économies d'eau ;
- La restauration des milieux aquatiques ;
- Les sources de pollutions ;
- La réduction des transferts.

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Les leviers opérationnels à l'échelle du bassin résultant de la stratégie du SAGE et du diagnostic agricole sont déclinés dans l'ordre de priorité suivant :

LEVIERS	OBJECTIFS STRATÉGIQUES
1. Levier gestion quantitative	Respecter les volumes prélevables sur l'ensemble des unités de gestion et atteindre l'équilibre sur les unités de gestion déficitaires. Améliorer les débits d'étiage. Identifier les impacts à prévoir du changement climatique et les solutions d'adaptation.
2. Levier restauration hydromorphologique des cours d'eau et des milieux aquatiques	Continuer la restauration de la continuité écologique et de la qualité morphologique des cours d'eau. Poursuivre les inventaires de zones humides et mener des actions pour leur restauration.
3. Levier réduction des pollutions ciblées ou diffuses	Réduire les pollutions agricoles en diminuant l'utilisation d'intrants azotés et de pesticides. Réduire les pollutions industrielles et domestiques Maintenir ou améliorer la qualité des captages prioritaires.
4. Levier Réduction des Transferts « Trames verte et bleue »	Réduire le risque de transfert de sol et de molécules polluantes dans les eaux superficielles et souterraines.
5. Gouvernance et communication des actions	Améliorer la lisibilité des actions auprès des acteurs et des usagers du territoire. Faciliter l'engagement des acteurs professionnels pour répondre aux objectifs sur l'eau et les milieux aquatiques.

L'ÉLABORATION DU CONTRAT TERRITORIAL EAU

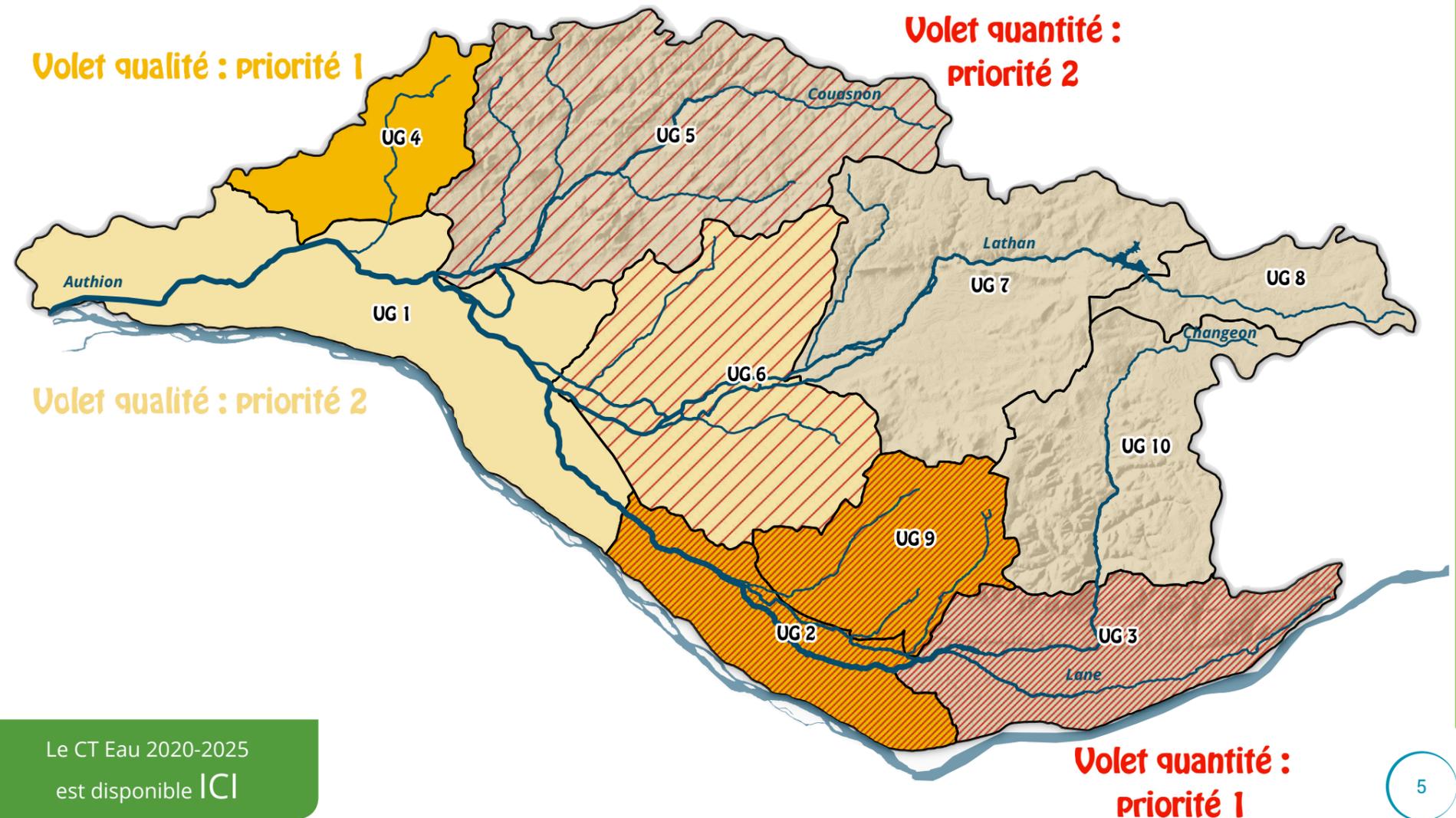
L'élaboration du contrat territorial Eau (CT Eau), s'est largement appuyée sur un processus de concertation avec les acteurs du territoire en plusieurs temps d'échanges (réunions, groupe de travail, commissions géographiques, etc.). Pour répondre au mieux aux enjeux liés aux usages agricoles, un travail de concertation spécifique a été conduit avec les acteurs agricoles du bassin, animé par la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire.

Dans un second temps, le SMBAA en tant que structure chef de file a lancé un appel à projets en direction des EPCI, des communes, des organismes publics acteurs de l'eau sur le territoire, des associations et de quelques industriels ciblés. Il s'agissait de faire émerger une synergie d'actions et de faire participer l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau du territoire dans un objectif commun de **reconquête de la ressource en eau et des milieux aquatiques**.

In fine, le CT eau couvre une feuille de route ciblée sur :

- Une **logique territoriale** : fondée sur les zones d'action prioritaires pour chaque thématique ;
- Une **logique sectorielle** : fondée sur les secteurs économiques en lien avec l'eau : agriculture et activités industrielles ;
- Un rapprochement du **petit cycle** (Eau potable et assainissement, compétence des EPCI et des communes) et du **grand cycle de l'Eau**.

TERRITOIRES PRIORITAIRES DU CT-EAU



Le CT Eau 2020-2025 est disponible [ICI](#)



RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE SUR LE COUASNON

Espace naturel sensible du Département de Maine-et-Loire, la vallée du Couasnon en amont immédiat de la ville de Baugé, renferme une faune et une flore remarquable pour le département. Afin de réhabiliter et mettre en valeur ce patrimoine naturel exceptionnel, la commune de Baugé-en-Anjou, avec l'appui technique de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et du SMBAA, a lancé une opération de restauration.

Une réouverture d'un espace d'environ 1 ha a été effectuée. Un développement excessif d'arbres et d'arbustes menaçait d'appauvrir la faune et la flore rares présentes sur le site et typique de ce type de milieu humide (*Dactylorhiza incarnata*, orchidée sauvage et le Vertigo des moulins, petit mollusque dont la présence n'est avérée qu'à Baugé dans le Maine-et-Loire).

Un suivi de la faune et de la flore sera réalisé dans les prochaines années afin d'évaluer les résultats de ce chantier.



Les bois abattus ont été évacués, hors de la zone humide, pour éviter son enrichissement, grâce aux puissants Quercy et Vegas, deux perchérons, dirigés par Jean-François LAFON passionné d'équidés. Le recours aux chevaux de trait a permis de limiter la dégradation de la zone humide, en évitant les ornières et le tassement des sols.

Les bois évacués ont été valorisés en bois de chauffage et en paillage pour des plantations.

Les zones humides jouent un rôle important dans la régulation de l'eau, l'amélioration de la qualité ainsi que le maintien de la biodiversité. Pour découvrir ces enjeux, un panneau a été installé le long du Couasnon, à proximité de l'étang communal. Nous vous invitons à venir le découvrir !

Ces travaux sont financés à 60 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 20 % par la Région des Pays de la Loire et 20 % par la commune de Baugé-en-Anjou

RENATURATION DU RUISSEAU DE BELLE ROCHE

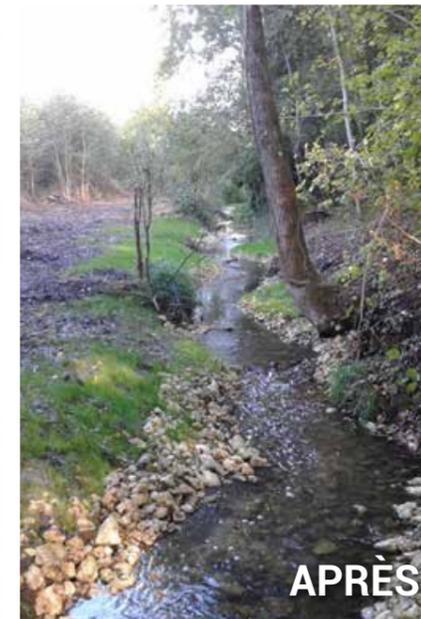
Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) a procédé, en accord avec les riverains, à une action de **restauration écologique**, sur la commune déléguée de Saint Martin d'Arcé, du ruisseau de Belle Roche dont le fonctionnement naturel avait été altéré par des travaux de recusement, d'élargissement et de redressement de son lit.

OBJECTIFS

- Diversifier les écoulements et habitats
- Améliorer la recharge des nappes
- Améliorer la continuité

Aujourd'hui, le cours d'eau présente des **écoulements et des habitats diversifiés** favorables à la faune aquatique. L'aspect paysager se trouve également amélioré. Le lit et les berges ont été remodelés pour retrouver des profondeurs d'eau variées, des alternances d'eau courante et calme ainsi qu'un tracé moins rectiligne.

Le léger rehaussement du fond du lit et le tracé plus sinueux participent à une **meilleure recharge** de la nappe d'accompagnement et à ralentir la propagation des crues sur Baugé.



En complément de ces travaux, un **passage busé** dégradé qui générait des problèmes de continuité et engendrait des désordres hydrauliques (érosion, problème d'écoulement...) a également été **supprimé**.

Dans les prochaines années, une pêche électrique sera réalisée pour **évaluer** les résultats de ce chantier. Les poissons sont en effet de bons indicateurs de la qualité de nos cours d'eau.



POUR EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez consulter notre **carte interactive**

Ces travaux sont financés à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et 20 % par la Région des Pays de la Loire.

ARRACHAGE DE LA JUSSIE

ÉTÉ 2019

DU LANE À L'AUTHION ET SES ANNEXES HYDRAULIQUES

Chaque année le SMBAA missionne des associations d'insertion pour arracher manuellement la jussie. L'année 2019 s'est traduite par une forte prolifération de la jussie sur le Val d'Authion. Dans l'objectif de lutter contre cette Espèce Exotique Envahissante (EEE), le SMBAA a renforcé ses actions notamment en engageant 2 associations d'insertion en même temps pour augmenter le linéaire (31,4 km) traité :

- sur les annexes hydrauliques de l'Authion
- sur l'Authion

COURS D'EAU ET FOSSÉS	AUTHION
Cours d'eau 300	La Moutaye
Cours d'eau 301	Les Étrépés
Cours d'eau 400	Le clapet de Brain-sur-l'Authion
Cours d'eau 401 A/B/C	La descente de bateau d'Andard
Fossé 3001	les 3 bras de l'Authion à Vivy
L'Authionceau	la boire des Roux
	le barrage de Porteau



ZOOM sur... LE LANE

L'été 2019 marque la première année sans repousse depuis le début de son suivi et de l'arrachage en 2014!

L'arrachage annuel de la jussie porte donc ses fruits.

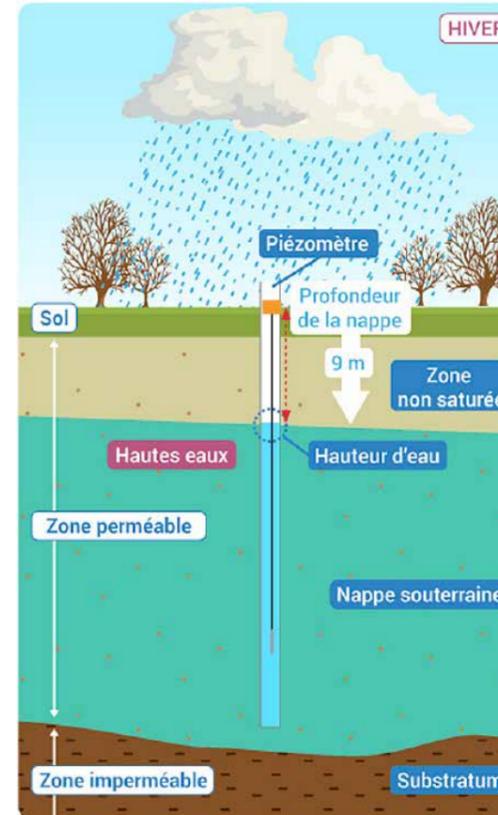


SUIVI DES COURS D'EAU

2019

SUIVI DES NAPPES

AUTOMATISATION DE 13 PIÉZOMÈTRES



Afin de suivre les tendances hydrogéologiques et d'améliorer la connaissance du fonctionnement des nappes souterraines du bassin versant, le SMBAA avec l'appui d'élus et de privés effectue des mesures sur pas moins de 90 puits/piézomètres, à des intervalles plus ou moins importants selon la période (été/hiver) et le contexte hydrologique (une mesure par semaine entre juin et octobre et deux mesures par mois le reste du temps).

Cette acquisition, bien que déjà importante, n'est pas suffisante pour appréhender précisément ce fonctionnement ainsi que l'efficacité des travaux de restauration visant à améliorer la recharge des nappes. Ainsi, le SMBAA a procédé à l'automatisation de 13 puits dits de référence et/ou de suivis de travaux de restauration. Cette automatisation consiste à immerger des sondes automatiques réalisant une mesure par jour.

ZOOM SUR LE PIÉZOMÈTRE DE PONTIGNÉ

Dans le cadre de son programme de restauration des cours d'eau, le syndicat s'intéresse aux relations nappes-rivières en prévision des travaux et pour évaluer leur influence après exécution.

Suite aux travaux de reméandrage du Couason sur la commune de Pontigné, effectués en 2014, le SMBAA a effectué en mars 2019 un sondage et installé un piézomètre afin de :

- Définir la nature et l'épaisseur des différentes couches du remblai et des horizons rencontrés
- Prélever des échantillons pour identification
- Suivre les nappes d'accompagnement du Couason



Ce projet est financé à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire.

BILAN DU SUIVI DE L'ANNÉE 2018

L'état des lieux du SAGE Authion a mis en évidence une disparité importante du suivi qualitatif des cours d'eau du bassin versant de l'Authion. Dans le cadre de l'application de la **Directive-Cadre sur l'Eau**, il apparaissait que certaines masses d'eau n'étaient pas suivies d'un point de vue qualitatif par les réseaux de suivi existants, en particulier des masses d'eau « Très Petits Cours d'Eau » sur lesquelles la Commission Locale de l'Eau (CLE) a peu ou pas d'informations.

Afin d'améliorer les **connaissances globales** de l'état de la qualité des **eaux superficielles** du bassin versant de l'Authion et de **suivre son évolution** dans le temps et dans l'espace, il est apparu nécessaire de mettre en place un réseau de suivi additionnel (RCA) en complément des réseaux de contrôle opérationnels et de surveillance des Conseils Départementaux de Maine-et-Loire/Indre-et-Loire et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne/DREALs (RCO, 2 stations et RCS, 8 stations).

Le suivi pérenne de ce réseau permet notamment d'identifier les sources de dégradations, les sous-bassins versants les plus impactés par les polluants et doit permettre d'orienter les choix stratégiques du SAGE pris par la CLE, en définissant les programmes d'actions les plus adaptés (outil d'aide à la décision).

POINTS DE PRÉLÈVEMENT DU SAGE

Les 8 stations complémentaires au réseau de suivi de l'Agence de l'Eau et des régions sont les suivantes :

- Le ruisseau de l'étang à Andard (**B**)
- L'Authion à Tivoli, à Corné (**C**)
- Le Ruisseau des Aulnaies à Corné (**D**)
- L'Authion au Pont de Porteaux à Beaufort-en-Vallée (**G**)
- La Curée à Brion (**H**)
- La Riverolle au Pont des Champs à Mouliherne (**J**)
- Le ruisseau des Loges à Brain-sur-Allonnes (**M**)
- Le Changeon au Paluau à Benais (**O**)

LES PRINCIPALES TENDANCES

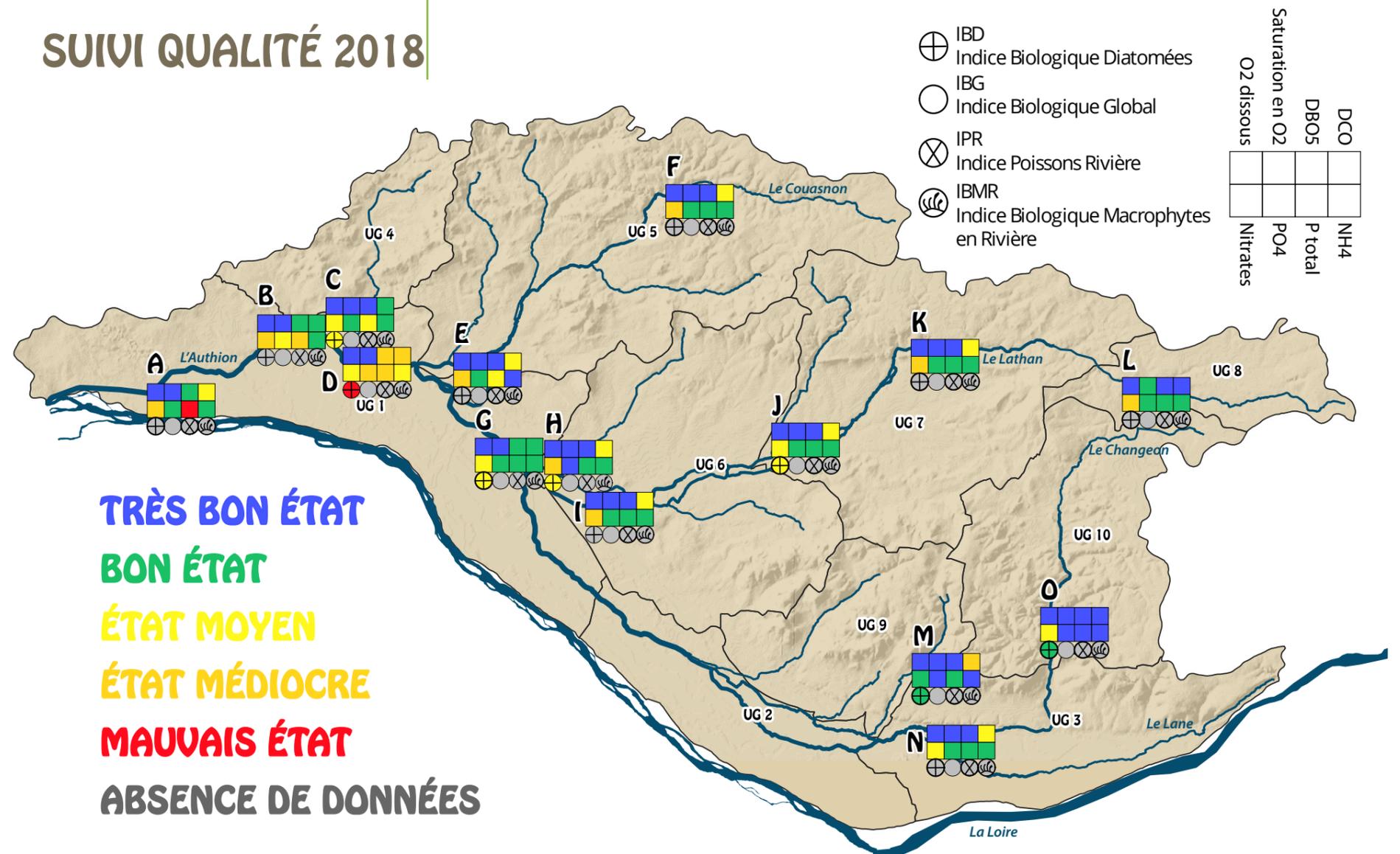
Depuis le début du suivi en 2014, le potentiel écologique a tendance à s'améliorer sur l'amont des affluents : Le Changeon à Benais (**O**) et Le Couasnon à Baugé (**F**).

Dans le Val d'Authion, l'état écologique et biologique est constant du Changeon à Saint-Nicolas-de-Bourgueil (**N**) au Lathan à Longué-Jumelles (**I**) jusqu'à l'Authion aux Ponts-de-Cé (**A**).

Certaines dégradations plus ponctuelles sont aussi à souligner, tel que les Aulnaies à Corné (**D**), l'Authion à Beaufort-en-Anjou (**G**) et la Riverolle à Mouliherne (**J**).

Il faut cependant nuancer ces résultats pouvant être la conséquence d'évènements climatiques exceptionnels.

SUIVI QUALITÉ 2018



A : Authion aux Ponts-de-Cé ; **B** : Rau de l'Etang à Andard ; **C** : L'Authion à Corné ; **D** : Rau des Aulnaies à Corné ; **E** : Le Couasnon à Gée ; **F** : Le Couasnon à Baugé ; **G** : L'Authion à Beaufort-en-Vallée ; **H** : La Curée à Brion ; **I** : Le Lathan à Longué-Jumelles ; **J** : La Riverolle à Mouliherne ; **K** : Le Lathan à Noyant ; **L** : Le Lathan à Rillé ; **M** : Rau des Loges à Brain-sur-Allonnes ; **N** : Le Changeon à Saint-Nicolas-de-Bourgueil ; **O** : Le Changeon à Benais



ET LA SUITE...

Élection des nouveaux membres de la CLE et du conseil syndical du SMBAA

L'appui d'un service civique pour l'élaboration d'un plan d'investissement et d'une base de données sur les usages de l'eau.

La restauration de la Boudardière et de la Riverolle.

La restauration d'une zone humide à Baugé

Le dispositif Territoire Engagé pour la Nature (PNR) : l'exemple de la Boire Girard

Inscrivez-vous à notre Newsletter

contact@sage-authion.fr



02.41.79.73.81



www.sage-authion.fr



contact@sage-authion.fr



Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
1, Boulevard du rempart, 49 250 BEAUFORT-EN-ANJOU



© Crédit photos et cartes : SMBAA

